

RENTREE 2018

COLLEGE JEAN LURCAT

OPTION TENNIS DE TABLE

Créée en 2011 en partenariat avec le Foyer Laïque Lanester, l'option se maintient grâce aux progrès des jeunes et aux nombreux titres acquis tous les ans au niveau Départemental et Académique.

Depuis 2015, nous nous qualifions aux championnats de France (8^{ème} au Pouzin en 2015, 23^{ème} à Reims en 2016 et 4^{ème} à Laval en 2017).

PUBLIC CONCERNE

18 élèves filles et garçons de la 6^{ème} à la 3^{ème}. La priorité sera donnée aux élèves motivés et licenciés dans le club partenaire, le Foyer Laïque Lanester (FLL). L'option est ouverte aux élèves non licenciés.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir des capacités dans l'activité.
- S'engager à un travail scolaire assidu.
- S'engager à un comportement exemplaire en cours.
- Participer aux compétitions UNSS du mercredi après-midi.

ANIMATEURS

- Pierre LE HIR, Professeur d'EPS, responsable de l'option, joueur du Foyer Laïque.

OBJECTIFS

- Favoriser la réussite scolaire des élèves.
- Améliorer l'image de soi par la valorisation de l'appartenance à l'option.
- Développer la maîtrise du jeu pour atteindre les compétitions de niveau Académique.
- Se former à la pratique de l'arbitrage en tant que Jeune Officiel.
- Découvrir le sport de Haut-Niveau

MODE DE FONCTIONNEMENT

- Un entraînement obligatoire d'1h30 sur le temps scolaire de 15h30 à 17h00 le mardi.
- Un entraînement facultatif le mercredi après-midi.
- Des matchs le lundi midi.
- Suivi scolaire sur le comportement, le travail, et les résultats.
- Suivi sportif sur les résultats et le niveau de maîtrise.